

Vincent Descombes (1943-)

Directeur d'études, École des Hautes Études en sciences sociales, Paris

(1998)

“La confusion des langues”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Vincent Descombes,

"La confusion des langues".

Un article publié dans la revue *Enquête*, no 6, 1998, pp. 35-54.

Site web :

http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/docs/00/05/35/65/HTML/index.html#_edn1

Ou :

http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/documents/disk0/00/00/05/10/index_fr.html

[Autorisation formelle accordée, le 21 décembre 2005, par M. Vincent Descombes, directeur d'études, École des Hautes Études en Sciences sociales, [EHESS], Paris]



vd@ehess.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 6 janvier 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Table des matières

Résumé

- I. [La conception "herméneutique" de l'enquête anthropologique](#)
- II. [Description épaisse et description mince](#)
- III. [De la description à l'interprétation](#)
- IV. [Le conflit des interprétations](#)
- V. [Valeur descriptive des descriptions épaisses](#)
- VI. [Une sémiotique abusive](#)

Vincent Descombes (1998)
“La confusion des langues”

Enquête, n° 6, 1998, p. 35-54.

Résumé

[Retour à la table des matières](#)

La notion de “ description épaisse ” demande à être éclaircie. S’agit-il d’une authentique description ? Non, selon ceux qui l’entendent plutôt dans l’acception de Clifford Geertz. Elle serait plutôt une interprétation de matériaux eux-mêmes de nature interprétative, à la manière de l’explication de texte. Oui, pourtant selon le philosophe (Gilbert Ryle) auquel Geertz a emprunté le concept : la description épaisse est seulement une description mince compliquée par des précisions de type adverbial. L’usage contemporain de cette notion dissimule donc un conflit entre deux philosophies de l’enquête anthropologique.

Mots-clés : description épaisse, Geertz, herméneutique, interprétation, Ryle.

I) La conception "herméneutique" de l'enquête anthropologique

[Retour à la table des matières](#)

Les anthropologues ont été nombreux à reprendre l'idée que leur travail de terrain consistait à faire ce que Clifford Geertz appelle de la "description épaisse" (*thick description*)¹. Leur discipline, pas plus que l'histoire ou la sociologie, n'est une science d'observation. Si l'ethnographe veut s'en convaincre, il lui suffit de considérer sa propre pratique. Qu'est-ce que je vais inscrire sur mon "carnet de terrain", doit se demander cet ethnographe ? Si j'écris : "au milieu de l'agglomération se trouve un édifice plus grand que les autres et gardé par des hommes en armes", je me sers d'un vocabulaire aussi pauvre que possible, mais je n'en suis pas pour autant plus objectif, car cette description "mince" (*thin description*) n'est pas celle dont je vais me servir pour expliquer la manière de vivre de la société étudiée. En réalité, il faut noter sur le carnet une description "épaisse" du genre : "au centre de la capitale se trouve le Palais du roi".

Le succès de la notion de description épaisse montre que les disciplines anthropologiques qui pratiquent l'enquête de terrain avaient besoin d'un terme de ce genre pour qualifier leur travail. Le problème que se pose l'enquêteur de terrain est au fond celui de savoir comment tenir compte, dans son travail descriptif, de la différence entre nature et convention, entre *phusis* et *nomos*. Comme le disait Aristote : le feu brûle de la même façon ici (en Grèce) et en Perse, mais les droits sont variables (*Ethique à Nicomaque*, 1134b). Tant qu'on se contente de décrire les opérations du feu, on n'a pas besoin de distinguer deux types de description (la mince et l'épaisse). En revanche, une certaine façon de s'habiller, de marcher, de se couvrir la tête sera tenue ici pour un comportement indifférent, ailleurs pour un acte délictueux : la description doit être "épaisse",

¹ *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973 .

c'est-à-dire identifier le type de conduite du point de vue du sens qu'il possède dans le contexte où cette conduite intervient.

Pourtant, le fait que la notion de description épaisse ait été bien reçue ne veut pas dire que son statut soit clair. Est-ce qu'une description épaisse est aussi descriptive qu'une description mince ? Relève-t-elle, comme toute description, d'une épreuve de vérité par confrontation avec la réalité ? En fait, on a généralement considéré qu'adopter cette distinction entre le mince et l'épais, c'était accepter de réviser le statut des sciences qui ont affaire à la convention (*nomos*) ou à la signification. Ce statut serait *herméneutique*. Autrement dit, à la différence de la physique (et de toutes les sciences naturelles), la discipline anthropologique (et toutes les sciences humaines) ne pourrait pas éviter d'avoir à poser le "problème herméneutique"².

La science descriptive du feu peut se contenter de donner des descriptions minces, car elle n'a pas à tenir compte d'un contexte. La façon dont le feu brûle, que ce soit en Grèce ou en Perse, ne dépend en aucune façon de ce qu'en pensent les hommes ici et là. En revanche, une science des mœurs va constater que les droits (*dikaia*) des Grecs ne sont pas ceux des Perses. Le droit en vigueur est fonction de l'opinion des hommes sur le juste et l'injuste. Les faits dont s'occupe la science des mœurs ne peuvent pas être détachés de ce que pensent les acteurs à leur propos. Puisque ces faits ne peuvent pas être "objectivés", la science des mœurs est une science "herméneutique". Les "données de l'observation" ne livrent pas d'elles-mêmes leur signification : l'enquêteur doit les faire parler, il doit

² On entend généralement par "problème herméneutique" le point de savoir si nous avons des raisons d'interpréter un signe comme nous le faisons, alors que : 1° il y a en réalité d'autres interprétations possibles, et parmi elles, d'autres interprétations effectivement défendues par d'autres traditions ou d'autres sectes; 2° la solution proposée ne saurait prétendre être *vraie*, comme s'il n'y avait qu'une seule interprétation correcte (cela est exclu d'avance par l'"universalité de la situation herméneutique", ou si l'on préfère, par la constitution même du langage, de l'histoire et de l'existence humaine). A ce problème, certains philosophes herméneutes répondent en nous renvoyant à notre choix radical personnel (ce sont les héritiers de l'existentialisme), d'autres nous disent qu'en pratique, nous n'avons pas le choix, car nous devons partir de l'interprétation qui s'impose à nous du fait de notre appartenance à une tradition historique particulière (que ce soit pour l'assumer ou pour la contester).

les interpréter, exactement comme fait le critique qui décide de lire son texte dans tel ou tel contexte. L'anthropologie a un statut herméneutique, ce qui veut dire simplement que les opérations cognitives demandées à un chercheur étudiant une coutume ou une forme sociale de vie sont formellement identiques à celles d'un interprète, en entendant par là, non pas simplement un traducteur, mais plutôt un critique littéraire écrivant un essai sur *Oedipe-roi* ou sur *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*.

À suivre ce raisonnement, on dira que toutes les notes de l'enquêteur, si elles ont la moindre portée anthropologique, sont des interprétations de sa part. Mais on voit alors ce qui s'est passé. Nous sommes partis d'une distinction entre des descriptions minces et des descriptions épaisses selon que le vocabulaire dans lequel elles sont données est pauvre ou riche en termes culturels. Pourtant, nous aboutissons finalement à l'idée qu'il y a fort peu, et peut-être il n'y a pas du tout, de description dans le "matériel" que l'enquêteur va chercher sur le terrain.

Impossible ici de ne pas se demander si la notion de description épaisse n'est pas utilisée comme un équivalent (moins ouvertement contradictoire) de "description subjective". Dans la combinaison "description épaisse", l'adjectif pourrait bien contredire le substantif, mais sans avouer ouvertement le conflit de l'idéal descriptif et des moyens interprétatifs. En effet, l'anthropologue renoncera difficilement à l'idée que son travail est d'ordre descriptif. Pourquoi y aurait-il enquête sur place, étude d'un "terrain", si ce n'était pas pour donner une base empirique à la recherche ? Qui plus est, l'ethnologue se flatte de pratiquer une science universaliste : il ne va pas sur place pour porter des jugements, pour réformer, mais bien pour *savoir* comment les gens vivent et ce qu'ils disent d'eux-mêmes. Tout cela le pousse à se présenter comme le praticien d'une discipline descriptive.

L'adjectif "épais" vient tempérer quelque peu cette ambition d'objectivité scientifique. Dire que les ethnographes ne pratiquent pas l'observation, comme leurs collègues naturalistes, mais bien la description épaisse, cela n'est tout d'abord, au moins à première vue, qu'une façon de reconnaître que la description anthropologique se fait dans des conditions spéciales. On se figure peut-être avoir conservé le statut descriptif de l'enquête, tout en faisant sa part à l'aspect interprétatif de la démarche.

Mais en quoi les conditions de l'enquête sont-elles spéciales ? Beaucoup d'anthropologues paraissent aujourd'hui prêts à dire que la description est spéciale en ceci qu'elle ne peut jamais se mesurer à des faits. Telle est justement la direction choisie par Geertz. En fin de compte, explique-t-il, la description est forcément une construction, fruit de l'imagination active du chercheur³. Que reste-t-il de descriptif si l'on accorde à la version des faits proposée par l'ethnographe une immunité épistémologique ? Rien du tout ! Qui dit *description* dit vérité factuelle et possibilité (en principe) d'une épreuve empirique. En revanche, une discipline herméneutique relève d'autres critères d'appréciation.

II) Description épaisse et description mince

[Retour à la table des matières](#)

Dans le chapitre-manifeste qui ouvre son ouvrage sur *l'Interprétation des cultures*, Geertz procède à la fusion de deux motifs empruntés à des traditions bien différentes. Le premier est celui d'un statut herméneutique des sciences de l'homme (il renvoie à l'idée, émise par Ricœur, selon laquelle l'art de lire un texte classique pourrait servir de modèle aux sciences de l'homme). Le second est celui d'un contraste entre la description "mince" ou purement factuelle d'une action et sa description "épaisse" ou enrichie par des éléments contextuels (il emprunte cette distinction à Gilbert Ryle). Geertz, dans ce chapitre, va défendre simultanément et appuyer l'une par l'autre deux thèses : l'ethnographe fait de la description épaisse⁴, l'ethnographe ne quitte jamais la sphère de l'interprétation, car ce qu'il trouve sur son terrain est constitué par de l'interprétation, et ce qu'il y apporte avec lui, ce sont des modèles ou des schémas pour l'interprétation⁵.

³ *Op. cit.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*, p. 9-10.

⁵ *Ibid.*, p. 28.

Comment s'opère l'assemblage de ces deux motifs ? On se reportera d'abord à la façon dont Ryle présente, dans ses propres termes, l'idée de *thick description*.

Ryle fait appel au contraste entre deux types de description dans des articles consacrés à l'activité de la pensée⁶. Comment l'auteur du *Concept d'esprit*, connu pour avoir pourfendu le "fantôme dans la machine", va-t-il caractériser l'activité de penser ?

Dans un style typiquement ryléen, ces articles nous invitent à considérer le personnage du Penseur de Rodin et à nous demander comment nous décrivions son *activité*. La réponse sera cherchée dans une différence entre deux sens du verbe "penser" : la pensée de quelqu'un qui pense à ce qu'il fait, comme par exemple un joueur de tennis qui se concentre sur son jeu, et la pensée de quelqu'un qui ne fait rien d'autre que réfléchir, et qui, vu du dehors, peut sembler des plus distraits. Ryle est donc en train de chercher une forme d'expression pour une différence qu'un phénoménologue rendrait ainsi : l'homme actif est un penseur en tant qu'il est présent à sa tâche, l'homme qui réfléchit est pensif, il est détaché des circonstances immédiates, donc capable d'être présent à d'autres tâches ou à d'autres problèmes ou à d'autres êtres que ceux qui se donnent à lui sous la forme d'une présence proche ou pressante. Pour arriver à la distinction qu'il cherche, Ryle veut préciser cette idée que, dans un cas (celui du joueur de tennis), la pensée tient dans la façon dont une activité physique est accomplie (de façon distraite ou attentive), alors que, dans l'autre cas (celui du Penseur de Rodin), la pensée est l'activité principale (activité qui elle-même peut être qualifiée de différentes façons : concentrée, intense, prolongée, etc.).

Ce qui nous intéresse ici n'est pas cet essai de donner une définition non cartésienne de la pensée, mais la distinction dont elle est l'occasion entre la description "mince" et la description "épaisse". Comme on va le voir, cette dernière distinction entre deux types de description repose sur le contraste qui vient d'être fait entre un sujet dont la pensée qualifie l'activité (le joueur de tennis) et un sujet dont la pensée est l'activité princi-

⁶ Voir : "Thinking and Reflecting" et "The Thinking of Thoughts : What is "Le Penseur" Doing ?", articles reproduits dans : Gilbert Ryle, *Collected Papers*, Londres, Hutchinson, t. II, pp. 465-496.

pale (le Penseur). La différence que cherche à faire ressortir Ryle est donc la différence métaphysique entre une action et son mode d'exécution, ou encore, si l'on préfère, la différence grammaticale entre un *verbe principal* et ses *adverbes*.

Les adjectifs "mince" et "épais" doivent s'entendre par analogie avec la composition d'un sandwich⁷ : certains sandwiches, plus proches du "canapé" de buffet mondain que du "casse-croûte", n'offrent qu'une fine couche du comestible dont ils sont les supports ; d'autres sont construits par un empilement de couches variées de nourritures, construction qui peut être tellement épaisse qu'elle impose l'usage du couteau et de la fourchette à qui veut les consommer. C'est ainsi que le "club-sandwich" nord-américain se compose de trois tranches de pain de mie, entre lesquelles on interpose deux couches de viande (poulet, dinde), tandis qu'entre le pain et la viande viennent se glisser la laitue, la tomate et la mayonnaise.

La différence entre les deux types de description est introduite sur l'exemple de deux garçons : l'un et l'autre clignent de l'œil, mais le premier cligne de l'œil parce qu'il est affligé d'un tic du visage (*twitch*), tandis que le second cligne de l'œil pour faire un clin d'œil (*wink*) à son camarade. Il y a, écrit Ryle, un mode de description de ces mouvements qui ne fait pas la différence entre les deux : vous pouvez dire que la paupière se contracte sans dire si c'est un mouvement involontaire ou un signal. A ce niveau, qui fait abstraction de la différence entre l'involontaire et le volontaire, la description est si "mince" qu'elle ne permet pas de dire qui a un tic et qui fait un signal.

Que fait le garçon qui donne un signal ? Il contracte la paupière de son œil droit pour faire un signe adressé à son camarade, selon un code convenu entre eux, à l'insu de l'entourage, pour signaler quelque chose, et ainsi de suite. La description de l'action est devenue "épaisse". Ryle complique ensuite les choses en ajoutant un troisième garçon qui, lui aussi, cligne de l'œil, mais pour singer le second, et un quatrième qui parodie le troisième. Tout cela vise à faire ressortir une importante différence : la description du mouvement du garçon qui cligne de l'œil intentionnellement peut se compliquer, par l'addition de nouvelles couches

⁷ *Ibid.*, p. 482.

dans la description-sandwich, et pourtant, dans cette description de plus en plus longue, il s'agit toujours d'une seule et même chose. La réalité décrite est toujours la même, c'est l'action de cligner de l'œil.

Ryle donne donc ici sa propre version d'une idée qui est développée à l'époque de plusieurs façons⁸. C'est en effet cette même idée du pluralisme descriptif qu'on retrouve dans la philosophie de l'action (Elizabeth Anscombe) et dans la théorie des actes de parole (John Austin).

Il y a plusieurs façons de raconter ce que le garçon fait, mais le garçon, lui, ne fait qu'une chose. Pour donner le signal, le garçon n'a rien de plus à faire que de contracter sa paupière : ainsi, la description "donner le signal" enrichit notre information, mais elle ne pose rien de plus *in rebus* que cela même qui avait été posé par la description "contracter sa paupière". Toute la complexité est dans la description : le garçon n'a pas deux tâches à accomplir, mais une seule. Il n'est pas, dit Ryle, comme quelqu'un qui tout à la fois souhaite la bienvenue à sa tante et tapote la tête du chien de cette dernière (ce qui est un cas de coordination de deux actions, et non de l'accomplissement d'une seule et même action).

Ayant fait ressortir ce point, Ryle esquisse une petite grammaire des verbes d'action (*verbs of doing*) destinée à rendre compte de la complexité d'une description épaisse. Le principe de cette grammaire est que certains verbes sont des verbes d'action en ce qu'ils signifient une action (ou une activité) autonome, alors que d'autres ne peuvent que qualifier ce que fait l'acteur. Un exemple illustre cette différence de catégorie. Un officier ne peut pas commander à un soldat d'obéir (sans plus) : pour donner un ordre au soldat, il doit lui indiquer une chose à faire, par exemple de bais-

⁸ On ne saurait dire que Ryle emprunte cette idée à d'autres, car tout son livre sur *Le Concept d'esprit* développe l'idée selon laquelle certains verbes psychologiques, loin de signifier des actes distincts (*extra deeds*) accomplis par le sujet, indiquent plutôt la façon dont il fait ce qu'il fait. Par exemple, le candidat qui relit sa copie, et qui fait attention pour découvrir les fautes qui s'y seraient glissées, n'est pas quelqu'un qui fait deux choses, c'est quelqu'un qui fait une chose, la lecture de la copie, et qui le fait d'une manière attentive. Quelqu'un qui donne une réponse intelligente n'est pas quelqu'un qui fait deux choses (répondre, être intelligent), c'est quelqu'un qui fait une chose d'une manière intelligente. On retrouve ainsi la grande idée ryléenne d'un statut *adverbial* de l'intelligence, de la conscience, de l'attention, et plus généralement des verbes de pensée.

ser les bras. Il est impossible de faire quelque chose qui serait obéir et *seulement* obéir. L'obéissance n'est pas une action qui puisse être commandée de façon indépendante. Lorsque le soldat baisse les bras en conformité avec l'ordre reçu, il obéit. Obéir, de la part du soldat, ne se réduit certes pas à baisser les bras (car il ne suffit pas, pour obéir à un ordre quel qu'il soit, de baisser les bras). Mais dans cette occasion, tout ce que le soldat doit faire pour obéir à l'ordre de baisser les bras est justement de baisser les bras.

La différence, du point de vue d'une grammaire logique, sera donc entre deux catégories de verbes, celle des verbes principaux (signifiant des actions autonomes) et des "verbes adverbiaux". Elle se comprend en référence à la structure épaisse de la description : certains verbes peuvent figurer au rez-de-chaussée de la construction descriptive, d'autres ne peuvent figurer que dans les étages supérieurs. Ainsi, le verbe "obéir" ne peut jamais servir à donner la description mince de ce que fait le soldat quand il exécute un ordre. Ryle réunit dans une classe des "verbes constitutivement adverbiaux" tous ces verbes qui ne peuvent jamais entrer dans une description mince de l'activité : ces verbes s'appliquent à l'action de quelqu'un à condition qu'un autre verbe puisse spécifier, dans une description mince, ce que fait l'agent. La répartition des verbes entre les deux catégories est donc une affaire de relations internes⁹. Ryle explique ce qu'il entend par "relations internes" en termes proches de ceux de Wittgenstein. Il y a des leçons qu'il n'est pas possible d'apprendre si l'on n'est pas passé par les classes précédentes. Un enfant ne peut pas apprendre ce que c'est que le vol s'il n'a pas déjà appris ce que c'est que la propriété. Un instructeur ne peut pas corriger des fautes de calcul s'il n'a pas d'abord appris à calculer. Ces nécessités ne sont pas épistémologiques, elles sont logico-philosophiques (métaphysiques).

⁹ *Ibid.*, p. 483

III) De la description à l'interprétation

[Retour à la table des matières](#)

D'après Geertz, la petite analyse de Ryle permet de situer l'objet de l'ethnographie : ce sont les "structures signifiantes" qui font que des clins d'œil, des signaux, des clowneries ou des exercices sont produits, perçus comme tels et interprétés. Il écrit plus précisément : "une hiérarchie stratifiée de structures signifiantes" ¹⁰. Selon lui, l'intérêt de l'analyse proposée par Ryle est de montrer comment vont s'entasser les inférences, les implications qui pourront changer un simple mouvement en signal compliqué.

Dans son chapitre, Geertz revient sur le petit exemple de Ryle, et il retient cette différence du tic facial et du clin d'œil. Le clin d'œil est, du point de vue d'un pur observateur, indiscernable d'un tic facial. Mais le travail de l'ethnographe ne ressemble pas à celui d'un observateur justement parce qu'il n'aurait rien à tirer d'un simple mouvement (comme le tic facial). Il a toujours affaire à du signifiant (comme le clin d'œil), et même à des clins d'yeux qui signalent d'autres signaux, et cela en cascade ¹¹. Le mouvement corporel, dès qu'il devient pertinent pour l'ethnographe, est saisi dans une description épaisse. Entre la réalité physique de la paupière qui se contracte et ce que l'ethnographe va noter dans son carnet de terrain, il y a toute l'épaisseur des significations permettant de faire entrer cet événement physique dans une catégorie culturelle.

Jusqu'ici, Geertz semble nous inviter à utiliser l'instrument analytique à des fins *structuralistes*. Etudier une culture, ce sera étudier les "codes" ou les "structures" en vertu desquelles les événements de tous les jours sont chargés de significations plus ou moins vastes. Il n'a pas encore été question d'interprétation, au sens herméneutique du terme, c'est-à-dire

¹⁰ *Op. cit.*, p. 7.

¹¹ "Winks upon winks upon winks", écrit Geertz (*ibid.*, p. 9).

d'une lecture qui repose sur une décision radicale du lecteur. Mais justement, Geertz n'en reste pas à la présentation de la description épaisse donnée par Ryle. L'analyse de ce dernier porte sur un exemple artificiel : c'est une "petite histoire" de philosophe oxonien. Nous sommes trop loin de l'enquête ethnographique et plus encore des questions de l'herméneutique. Geertz donne alors un extrait de son propre carnet d'enquête au Maroc pour nous faire comprendre la pertinence de cette idée d'un empilement les unes sur les autres des "structures de sens".

L'incident que rapporte Geertz date de 1912. Il a eu lieu dans une partie montagneuse du Maroc (région de Marmusha). A cette époque, les forces françaises sont en train de s'établir au Maroc, mais sont loin de contrôler tout le territoire. L'histoire met en scène trois groupes : des marchands juifs, des berbères, et enfin les légionnaires français. Dans la narration recueillie par Geertz auprès de son informateur, il y a quatre actes.

Acte Premier : le marchand Cohen est victime d'une agression et d'un vol perpétrés par des rôdeurs appartenant à une tribu berbère voisine. Deux autres marchands juifs sont assassinés. Cohen parvient à s'échapper.

Acte II : Cohen se rend auprès du capitaine français Dumari et lui déclare son intention de réclamer le dédommagement qui lui revient selon le système traditionnel de justice. Mais la tribu à laquelle appartiennent les coupables n'est pas soumise. Le capitaine Dumari ne veut se mêler de rien, il n'autorise pas Cohen à avoir recours à la justice du chef traditionnel du lieu (le *sheikh* de la ville de Marmusha), mais il ne le lui interdit pas. "Si vous vous faites tuer, ça vous regarde".

Acte III : Le chef traditionnel, une fois informé par Cohen, met sur pied une expédition conformément aux usages. Le groupe armé se rend dans le territoire de la tribu voisine, fait prisonnier le berger de la tribu et s'empare de son troupeau de moutons. Une bataille est sur le point de s'engager, mais on décide de négocier. Les torts envers Cohen sont reconnus, le juste dédommagement est accordé. Cohen choisit les moutons qui lui reviennent, conformément aux règles traditionnelles, à titre de réparation.

Acte IV : Cohen rentre à Marmusha avec les moutons. Les Français n’y comprennent rien, le croient de mèche avec les rebelles berbères. Ils confisquent les moutons et mettent Cohen en prison. Finalement, le malheureux Cohen parvient à sortir, mais ne retrouve pas ses moutons.

IV) Le conflit des interprétations

[Retour à la table des matières](#)

Geertz nous offre ce petit récit comme une illustration de la thèse qu’il est en train de soutenir : que la description ethnographique est toujours épaisse, qu’il y entre toujours, outre des faits et gestes observables, les interprétations des acteurs. Il parle aussi de “constructions”¹² : rapporter un événement quelconque, par exemple cet incident, c’est en réalité rapporter la façon dont quelqu’un en particulier (ici, Cohen) a compris ce qui est arrivé, et c’est aussi rapporter l’interprétation que quelqu’un donne de la façon dont les autres protagonistes ont compris ou interprété l’ensemble de l’incident. Si l’ethnographe peut plus ou moins croire lui-même ou faire croire à son lecteur qu’il a affaire à des “données brutes”, c’est seulement parce qu’il a commencé par adopter, sans le dire et sans peut-être s’en apercevoir, un système d’interprétation unique.

Mais où est le rapport entre l’incident marocain et l’exemple de Ryle ? Geertz signale lui-même une différence importante : les deux garçons, dans l’exemple du philosophe, ont un code qu’ils utilisent pour communiquer, alors que les acteurs de Marmusha ont plutôt des “schèmes d’interprétation” (*frames of interpretation*) qui entrent en conflit. A Oxford, on se comprend à demi-mot, et même sans parler, par un simple clin d’œil. Dans cette partie du Maroc en 1912, les choses sont plus compliquées : tout doit être expliqué, et, d’ailleurs, les explications elles-mêmes ne sont finalement pas entièrement comprises par les acteurs de la scène.

¹² En anglais, on emploie la notion de “construction grammaticale” plus libéralement qu’en français : on ne parle pas seulement de construire la phrase selon tel ordre des mots (pour faire le mot à mot), mais aussi de construire un mot selon une certaine syntaxe, et surtout de construire le sens de la phrase, ce qui équivaut à lui donner telle ou telle interprétation.

Au fond, la mésaventure de Cohen relève d'une situation *babélienne*, d'une "confusion des langues"¹³. Le malheureux ne sait pas à quelle autorité s'adresser. S'il porte plainte auprès de l'autorité française, elle se déclare incompétente. S'il se tourne vers l'autorité berbère traditionnelle, cette dernière entre en action de façon satisfaisante tant que les choses se passent loin du fort français. Mais à peine rentre-t-il à la ville que la puissance coloniale réaffirme son autorité.

En remplaçant l'exemple scolaire de Ryle par l'aventure plus dramatique du marchand Cohen, Geertz a voulu montrer que l'ethnologue, tout comme le critique littéraire, se livrait à une activité herméneutique. Il n'a pas affaire à des données nettement identifiables, mais à des récits et des interprétations. Tout se passe comme s'il avait un vieux palimpseste couvert de signes, et qu'il devait, par une interprétation, en restituer le sens, et pour cela, discerner ce qui vient de la source, ce qui a été ajouté ou oublié par le copiste, ce qui est une glose ajoutée par un commentateur partial, etc.¹⁴.

En cours de route, nous sommes bel et bien passés des descriptions épaisses, au sens de Ryle, à des interprétations herméneutiques. Geertz estime peut-être qu'il s'est contenté d'adapter l'analyse de Ryle aux conditions de travail d'un ethnologue : la description épaisse, lorsqu'elle est pratiquée sur une autre culture, prend la forme d'une interprétation herméneutique. Mais, en réalité, le changement d'exemple a eu pour effet de bouleverser complètement le sens du terme "description épaisse". Chez Ryle, la description épaisse suppose la description mince : il ne saurait y avoir d'étages supérieurs sans rez-de-chaussée, de sandwich de jambon sans pain, de verbes adverbiaux sans verbes principaux. Chez Geertz, soucieux de combattre les préjugés positivistes du "fait brut" et des "données de l'observation", l'ethnographie n'est que description épaisse. Ainsi, on est d'abord passé d'une distinction entre deux types de description à une distinction entre la pure description et la description mêlée d'interprétation, pour arriver finalement à la bonne vieille opposition fondatrice de la philosophie herméneutique entre d'un côté la description des faits et de l'autre l'interprétation des significations.

¹³ Geertz, *ibid.*, p. 9.

¹⁴ *Ibid.*, p. 10.

Il est exact que l'exemple de Ryle a quelque chose d'étroit et d'insulaire. Il évoque irrésistiblement un univers d'internat et de jeux scouts. Toute la scène baigne dans une atmosphère de grande homogénéité culturelle, non seulement entre les différents garçons, mais aussi entre les acteurs et l'observateur qui empile les adverbes de la description épaisse. C'est pourquoi, à aucun moment, Ryle ne rencontre quoi que ce soit qui pourrait le conduire à poser le "problème herméneutique".

De son côté, Geertz a pris soin de choisir comme exemple typique une scène de crise babélique. Le marchand Cohen ne sait à quel saint se vouer, mais ce n'est pas parce qu'il lui manque des ressources pour comprendre et pour se faire comprendre, c'est plutôt parce que la situation dans laquelle il se trouve rend impossible toute réparation du tort qui lui a été fait. Les autorités françaises ne veulent pas concéder aux autorités locales une part d'administration de la justice, mais ne sont pas encore capables de l'exercer totalement elles-mêmes. Dans un tel état de choses, il est impossible à Cohen d'expliquer ce qui lui est arrivé de façon à réclamer son droit.

On ne peut donc pas dire que Geertz ait esquissé ici la description ethnographique d'une institution ou d'une forme de vie. Il s'agit bien plutôt, dans ce cas précis, d'une situation où une institution de justice traditionnelle est empêchée de fonctionner par l'intrusion française, mais sans être encore remplacée par un autre système. En revanche, lorsque Geertz nous explique comment fonctionnait le système traditionnel du droit pénal, il le fait en se reportant à la période pendant laquelle ce système était effectivement en vigueur : il nous dit comment les choses seraient passées *normalement* avant l'arrivée des Français.

La mésaventure du marchand Cohen de Marmusha est due à la confusion des langues. Mais la notion même d'une confusion des langues suppose qu'il y ait des langues différentes, pas des "interprétations" aussi nombreuses que les individus. Pour qu'il y ait malentendu babélique (entre Cohen et le capitaine de la Légion), il faut que, dans d'autres circonstances, les gens se fassent normalement comprendre dans leurs langues respectives. C'est justement parce que quelqu'un se fait comprendre normalement quand il s'exprime dans sa langue qu'il y a une situation de *confusion des langues* quand les gens s'aperçoivent qu'ils ne se comprennent pas. Si la confusion des langues était la norme, cela voudrait

dire qu'en règle générale, on ne se comprend pas, même quand on croit se comprendre. Cela reviendrait à dire qu'on se comprend tout aussi bien (tout aussi mal) quand on ne se comprend pas que quand on croit se comprendre, et que le sentiment d'une confusion spéciale, liée à l'irruption de groupes étrangers sur le même territoire, n'est que le révélateur d'un état ordinaire de malentendu général. Finalement, une thèse radicale sur le caractère babélien de la communication comme telle doit soutenir qu'il n'y a pas réellement de différence entre la compréhension et le malentendu ¹⁵. Pour échapper à cette contradiction, il faut donc maintenir que le diagnostic de confusion des langues doit trancher sur l'état ordinaire de la communication. Il ne suffit pas qu'il y ait plusieurs langues pour qu'on soit dans une situation babélienne : il faut qu'il y en ait plusieurs alors qu'on s'attendait à ce qu'il n'y en ait qu'une.

V) Valeur descriptive des descriptions épaisses

[Retour à la table des matières](#)

Qu'est-ce qui distingue, selon Ryle, les étages supérieurs de la description de son rez-de-chaussée ? On aurait tort de comprendre cette échelle des niveaux dans un sens épistémologique. La différence n'est pas qu'on trouverait au rez-de-chaussée des observations en bonne et due forme, les étages supérieurs étant réservés aux gloses personnelles, aux interprétations, aux perspectives subjectives. En réalité, la différence est qu'au rez-de-chaussée, la description est des plus rudimentaires : elle doit comporter un *verbe principal*, mais pas des précisions *adverbiales*.

Les adverbes ne sont pas des qualifications ou des additions ajoutées par l'interprète pour faire état de ses réactions ou de ses hypothèses sur le procès observé. Une description de forme *verbe* + *adverbe* est plus

¹⁵ On ne peut s'empêcher de penser ici à ce qu'écrit Baudelaire : "Le monde ne marche que par le malentendu. — C'est par le malentendu universel que tout le monde s'accorde. — Car si, par malheur, on se comprenait, on ne pourrait jamais s'accorder." (*Mon cœur mis à nu*, n° 42). Mais, à la différence des "post-structuralistes" et des "post-modernes", Baudelaire ne confond nullement les deux sens dans lesquels des gens peuvent *s'entendre* entre eux : seulement se comprendre, ou bien alors tomber d'accord.

épaisse qu'une description réduite à un verbe principal, mais elle n'en est pas moins descriptive. Exemple : "L'enfant mange sa soupe de mauvais gré" n'est pas moins descriptif, n'est pas plus "interprétatif" que "L'enfant mange sa soupe".

Tout chez Ryle pointe vers la notion d'un *système* à dégager. Parmi les verbes adverbiaux dont il fait la liste, on discerne trois grands groupes, qui correspondent à trois façons de découvrir un ordre intelligible dans une action intentionnelle. Les deux premiers groupes correspondent à des actions individuelles, le troisième groupe inclut des actions qui ont un caractère social, ce qui introduit un problème particulier.

1° Il y a d'abord l'ordre du *sylogisme pratique* : comment un garçon va-t-il faire pour communiquer une information à son camarade ? Il le fera, conformément à leur code, en clignant de l'oeil. "Cligner de l'oeil" est le moyen de l'action de communiquer, et donc, du point de vue du raisonnement pratique, c'est la clause au gérondif "en clignant de l'oeil" qui sert d'adverbe au verbe principal "faire savoir que le maître va entrer". Mais, du point de vue de l'action elle-même, les choses se renversent : ce que le garçon doit faire pour communiquer, c'est l'action décrite au niveau le plus mince. (Plus on décrit les moyens mis en œuvre, plus on descend dans l'échelle descriptive, puisque préciser les moyens employés, c'est ajouter un adverbe circonstanciel de moyen. Plus on indique la fin, tout en faisant abstraction, sinon des moyens, du moins de leur matérialité, plus on se place à un degré supérieur.)

2° Par ailleurs, Ryle propose plusieurs exemples qui appartiennent à un groupe d'activités qu'on peut réunir sous le nom d'*exercices* (les préparatifs, les entraînements, les manifestations de mise à l'épreuve de ses capacités). Ici, quelqu'un va faire un geste pour améliorer sa performance, ou pour montrer qu'il sait le faire, ou pour montrer comment il faut faire. Par exemple, les mouvements d'un joueur de tennis qui s'entraîne à reproduire les gestes du service sont justement (ou voudraient être) ceux que fait le joueur au cours d'une partie, mais il s'ajoute la complication que ces mouvements sont accomplis en vue d'acquérir une capacité (ou un degré supérieur dans une capacité). Le lien logique est donc celui-ci : on peut accomplir un acte pour lui-même (et non pas pour s'exercer), mais on ne peut pas s'exercer à réussir un geste sans faire ce geste.

3° Enfin, certains des exemples nous rappellent qu'il y a une logique des actes sociaux. Pour obéir à l'ordre de baisser les bras, le soldat n'a qu'une chose à faire, baisser les bras. La description "obéir" n'entre pas en concurrence avec la description "baisser les bras", elle ne s'ajoute pas non plus à elle (comme si le soldat devait faire deux choses, baisser les bras et obéir). Les deux descriptions doivent être rangées à des étages différents.

Cette analyse de Ryle est, me semble-t-il, convaincante. On pourrait l'illustrer par la différence suivante. Un officier donne au soldat l'ordre de faire une certaine action A (creuser un trou). Le soldat fait l'action. Il le fait par ordre. Supposons qu'il le fasse rapidement. Du point de vue logique, on fera la différence entre exécuter l'ordre de *faire A rapidement* et *exécuter rapidement* l'ordre de faire A. Cette différence pourrait être exprimée à l'aide de parenthèses indiquant dans quel ordre les adverbes interviennent dans la phrase. Dans le cas où le soldat se dépêche d'exécuter l'ordre reçu, la description de son action sera de forme :

Rapidement (par ordre (faire A)).

Dans l'autre cas, celui où l'ordre était de faire A rapidement, on aura une description de la forme :

Par ordre (rapidement (faire A)).

On a donc bien deux descriptions différentes, deux types de conduite différents, la différence étant marquée par l'ordre dans lequel les adverbes interviennent dans la phrase, ou, si l'on préfère, par l'étage qu'ils occupent dans la composition du "sandwich".

La conclusion qui se dégage du parallèle entre l'analyse de Ryle et celle de Geertz est maintenant claire. Si nous conservons au terme "description épaisse" le sens qu'il a chez Ryle, alors il est indéniable que, dans les conditions décrites par Geertz, il n'y a pas lieu de parler de description épaisse, pas plus que de description mince. Cette distinction, chez Ryle, introduit l'idée d'un ordre *logique* des descriptions, d'une organisation *intelligible* : je ne peux obéir à l'ordre de baisser les bras qu'en baissant les bras, pas en faisant quelque chose qui serait et ne serait qu'obéir. Geertz, quant à lui, s'intéresse à la *complication* de son matériau, mais

cette complication n'a rien d'une *complexité logique* : aucun système n'arrive à ordonner les unes aux autres les actions du marchand juif, du sheikh et du capitaine français. Il y a désordre du point de vue historique. Le marchand juif veut obtenir que justice lui soit rendue. Lorsque sa réclamation est entendue selon l'un des systèmes rivaux et qu'une juste réparation lui est donnée, il découvre que cela est compris, selon l'autre système, comme une infraction. La pluralité que Geertz dégage de son récit est un conflit d'interprétations antagonistes, ce n'est pas un ordre de descriptions liées les unes aux autres par des relations internes.

Geertz est donc aux antipodes de la philosophie de l'action qu'il a citée : le problème qu'il veut poser, et les instruments conceptuels qu'il veut se donner, n'ont rien à voir avec la distinction du verbe principal et de l'adverbe.

Mais cette différence suffit à rendre incohérente l'idée que l'ethnographe herméneute ferait de la description. Puisqu'il ne fait pas de la description mince, il ne fait pas non plus de la description épaisse, car l'une ne va pas sans l'autre. Puisque toutes les significations sont ajoutées par les témoins ou les informateurs, on n'arrive jamais à savoir quelle était la signification du geste. Dans l'exemple de Ryle, la signification du clin d'oeil est dans le clin d'oeil : il y a, en vertu du code, une valeur de message de ce geste. La signification n'est pas seulement une "hypothèse" que ferait l'observateur pour "interpréter" des données. Si l'observateur ne *voit* pas que le geste a un sens, c'est qu'il ne voit pas ce qui se passe sous ses yeux, c'est qu'il a été tenu à l'écart du code secret des deux garçons.

Est-ce à dire que l'anthropologue, s'il entend faire un travail descriptif, pourrait pratiquer l'art de la description épaisse au sens de Ryle, sans avoir à embrasser les doctrines de l'herméneutique ? Il me semble que oui, à une réserve près. Ce que l'anthropologue pourrait retenir de Ryle, c'est l'idée d'une *complexité* de la description faisant *système*. L'analyse du philosophe d'Oxford devrait retenir l'attention des anthropologues qui se réclament de Mauss et qui ont gardé l'idée selon laquelle l'enquête doit essayer de saisir des "faits sociaux totaux". Comme il se doit, le philosophe a pris pour exemple une petite scène, un épisode minuscule (et isolé). Pourtant, si l'on devait décrire un fait social total (comme le fait Geertz lui-même avec sa célèbre analyse du combat de coqs balinais), on ren-

contrerait le problème de mettre de l'ordre dans les différentes dimensions du fait à étudier. C'est alors que l'idée d'un ordre, sur le modèle de celui de l'introduction des adverbes dans la phrase simple, peut rendre des services. Non qu'une description anthropologique doive nécessairement adopter purement et simplement un modèle logico-grammatical. Il reste que le problème se pose à l'enquêteur de ne pas s'en tenir à une multiplication des "points de vue" et des "aspects", mais à trouver une articulation, un ordre, dans cette pluralité. Parler de description épaisse, ce serait ici indiquer que la description ne doit pas seulement être multidimensionnelle, mais qu'elle doit être aussi organisée selon des niveaux, à la façon du "sandwich" de Ryle.

Il y a pourtant une réserve à faire sur l'analyse que propose Ryle de son exemple. Geertz a eu raison de dénoncer le préjugé selon lequel on devrait, pour entasser les significations les unes sur les autres, se donner d'abord une description impeccablement positive. Or c'est là ce que suggère Ryle : la description mince paraît être chez lui une description qui pourrait être acceptée par un psychologue d'obéissance béhaviouriste.

Ryle fait comme si toute description "intentionnelle" ou "sémantique" était la *redescription* d'un mouvement observable. Il cède alors à une tentation bien connue, celle de considérer que la perception de la conduite humaine commence par des données brutes (le "comportement", le *behaviour*) et qu'elle se construit ensuite sur cette base positive.

Si Ryle reste ainsi prisonnier d'un certain béhaviourisme, cela s'explique sans doute par son souci d'exclure le dualisme. Toute son analyse vise à enfoncer le clou : quelqu'un qui fait intentionnellement une action ne fait pas deux choses à la fois, d'un côté une séquence de mouvements du corps et de l'autre un acte mental (celui de viser un but ou de vouloir un résultat). Il n'y a qu'une chose faite. La perspective de Ryle est donc celle d'une critique du mythe des volitions¹⁶. Sa critique est tout à fait efficace et il n'y a pas lieu de revenir sur ce point

Cela ne signifie nullement que nous ne puissions donner de "descriptions minces" qu'en termes acceptables par un psychologue béhaviouriste.

¹⁶ On entend par "volition" cet événement mental que le sujet est censé vivre, ou produire, pour susciter volontairement des mouvements de son corps.

Ryle, parmi les exemples qu'il donne d'une description épaisse de l'action, cite le cas de quelqu'un qui obéit à un ordre. Le verbe principal va dire ce qui était à faire, les précisions adverbiales diront de quelle manière c'est fait (en l'occurrence, l'action est accomplie en exécution d'un ordre reçu). Le verbe principal va donc correspondre au contenu de l'ordre émis par l'officier. Mais il va de soi que les officiers n'en sont pas réduits à commander exclusivement des mouvements corporels. Il est même probable que la plupart des ordres portent sur des actions intentionnelles. Par exemple, le soldat est envoyé en éclaireur et doit revenir pour dire s'il y a quelque chose à signaler. La description "aller voir s'il y a quelque chose à signaler" est mince (elle peut figurer au rez-de-chaussée), mais elle comporte une évidente complexité logique qui interdit d'y voir le relevé d'un mouvement naturel (par opposition à une action intentionnelle).

On notera que l'exemple du clin d'œil, par sa simplicité excessive, a le défaut de favoriser l'illusion d'une correspondance terme à terme entre action humaine et comportement observable. Le propre d'une action de donner le signal convenu en clignant de l'œil, c'est qu'une telle action est très économique : donner un tel signal prend très peu de temps, puisque cela se fait justement "en un clin d'œil", le temps qu'il faut pour cligner de l'œil.

La simplicité du mouvement corporel en quoi consiste l'action de donner le signal est un trait propre à cet exemple particulier. Dès que l'on se tourne vers d'autres exemples, la belle correspondance entre un mouvement élémentaire du corps et une action disparaît. Cela n'enlève rien à la réalité physique de l'action et n'affecte donc en rien ce qu'il importait à Ryle d'établir (dans sa croisade anti-dualiste) : pour cligner volontairement de l'œil, il n'y a rien de plus à faire, de la part du sujet, que cligner de l'œil (au moment choisi par lui). Tout de même, pour se rendre de Paris à Lyon, le sujet n'a rien d'autre à faire que les mouvements de se rendre de Paris à Lyon (par tel ou tel moyen). Néanmoins, dans ce deuxième exemple, l'action volontaire ne consiste pas dans un geste élémentaire, mais dans une séquence ordonnée, complexe, de gestes eux-mêmes complexes. Il s'ensuit que la description "mince" d'un voyage à Lyon n'aura rien de béhaviouriste.

Geertz a donc eu tort de dire que l'ethnographie n'était que description épaisse. Eliminer la description mince de la palette dont dispose l'ethnologue, c'est abolir le contraste du mince et de l'épais. Cette radicalisation herméneutique rend inapplicable l'idée d'une complexité organisée des niveaux de description. Néanmoins, Geertz a eu raison de faire remarquer que l'ethnologue n'avait pas à construire sa description épaisse sur un *hard rock* constitué par des descriptions entièrement décontextualisées. Sur le carnet où l'ethnologue inscrit ses "observations de terrain", il n'y aura pas de relevés béhaviouristes.

VI) Une sémiotique abusive

Geertz dit que l'anthropologie culturelle ne doit pas prétendre viser un consensus, même partiel ou provisoire, mais qu'elle ne peut faire mieux que de rendre plus "raffinés" les termes du différend¹⁷. Il s'agit alors d'un désaccord entre les anthropologues. Mais, bizarrement, cette conception "herméneutique" de la discipline trouve sa contrepartie dans la définition de son objet. Geertz n'est pas loin de donner à la confrontation de ses personnages l'allure d'un dialogue confus entre des visions du monde étrangères les unes aux autres, comme si les protagonistes qu'il met en scène étaient les représentants de trois traditions qui se seraient réunis pour réfléchir ensemble sur l'essence de la justice¹⁸. La définition qu'il donne de l'activité ethnographique change l'incident qu'il rapporte en une sorte de colloque philosophique entre un juif, un berbère et un légionnaire : tous trois ont une conception de la justice pénale, mais ce n'est pas la même.

Ainsi, Geertz, peut-être guidé par l'exemple des garçons qui s'envoient des signaux, procède à une *sémiotisation* de l'ensemble de l'incident qu'il a rapporté sur son carnet de terrain. Chaque groupe tient

¹⁷ *Op. cit.* p. 29.

¹⁸ En réalité, le malentendu affecte surtout la relation entre la puissance coloniale et les communautés locales. Le récit de l'incident montre que ces dernières avaient trouvé les voies d'une coexistence au sein d'un même ordre de justice.

un discours dans sa langue, dans lequel il affirme la validité de son point de vue : Cohen estime avoir droit à une réparation, le *sheikh* veut maintenir son autorité, et les Français établir la leur. Selon Geertz, l'ensemble constitue un “discours social” en plusieurs langues¹⁹. Pourtant, puisque règne la confusion des langues, on parlerait plus justement d'un brouhaha²⁰ que d'un discours.

En réalité, cet incident illustre bien plutôt *l'absence* d'un “discours social” commun à tous les protagonistes. Persister à parler de “discours social” dans une telle situation, c'est laisser entendre qu'il en est en réalité toujours ainsi, que lorsque les gens se parlent dans la même langue, en réalité tout se passe comme s'ils se parlaient dans des langues différentes.

Pour que l'objet de l'enquête anthropologique puisse être présenté comme l'analogie d'un texte, il faut transformer les protagonistes d'une action en interlocuteurs d'un discours social. Pour que la description épaisse soit une activité herméneutique, il faut que son épaisseur n'ait pas de valeur à proprement parler descriptive. Ces sont les deux symptômes d'une seule et même difficulté, celle de marier la philosophie analytique de l'action et la phénoménologie herméneutique.

Vincent Descombes

¹⁹ *Op. cit.*, p. 18.

²⁰ Il n'est pas indifférent de noter que selon l'une des étymologies proposées, le mot “brouhaha” serait la “déformation onomatopéique de la formule hébraïque *baruk habba*, “béni soit celui qui vient” (au nom du Seigneur), Psaume 113” (d'après Bloch et von Wartburg).